

**PARTI COMMUNISTE DU QUÉBEC**

**RAPPORT FINANCIER**

**31 DÉCEMBRE 2025**

**PARTI COMMUNISTE DU QUÉBEC**

**ÉTATS FINANCIERS  
31 DÉCEMBRE 2025**

---

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

ÉTATS FINANCIERS

État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 9

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Établissement financier dans lequel sont déposées les sommes  
recueillies

Cadre de référence relatif aux sources de financement et à l'utilisation  
du financement.

Liste des personnes désignées pour effectuer la sollicitation.

Liste des électrices et des électeurs ayant versé une ou plusieurs  
contributions et leur montant total.

Signature et déclaration du représentant officiel.

Signature et déclaration du chef du parti.

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux membres du  
**Parti Communiste du Québec**

### **Opinion**

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du **Parti Communiste du Québec**, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2025, et , pour l'exercice terminé à cette date, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie , ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À mon avis, les états financiers ci-joints du **Parti Communiste du Québec** ont été préparés, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### **Fondement de l'opinion**

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Je suis indépendant du parti conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants pour fonder mon opinion d'audit.

### **Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers.**

La direction est responsable de la préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du parti à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le parti ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

### **Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes canadiennes d'audit, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

J'identifie et j'évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçoit et met en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunit des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion ;

Le risque de non détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

J'acquiert une compréhension des éléments du contrôle pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du parti;

J'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière;

Je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du parti de poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments obtenus jusqu'à la date de mon rapport;

Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le parti à cesser son exploitation.

J'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations financières et les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevé au cours de mon audit.

**SYLVAIN ARSENAULT, CPA AUDITEUR. \***

Original signé

---

Boucherville, le 21 avril 2026.

\* Permis de comptabilité publique No A 111252

---

**ÉTAT DES RÉSULTATS  
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025**

	2025	2024
<b>PRODUITS</b>		
Contributions (25 contributions)	1 737 \$	1 390 \$
Adhésions	220	240
Crédit pour frais d'audit	1 293	1 150
	3 250	2 780
<b>CHARGES</b>		
Honoraires	2 587	2 299
Frais de bureau	202	252
Télécommunications et internet	240	96
Frais bancaires	71	131
	3 100	2 778
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	150 \$	2 \$

*Les notes complémentaires et les sections comportant les renseignements supplémentaires font partie intégrante des états financiers*

**ÉTAT DE L' ÉVOLUTION DE L' ACTIF NET  
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025**

	2025	2024
<b>SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	693 \$	691 \$
Excédent des produits su les charges	150	2
<b>SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	843 \$	693 \$

*Les notes complémentaires et les sections comportant les renseignements supplémentaires font partie intégrante des états financiers*

PARTI COMMUNISTE DU QUÉBEC  
BILAN  
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

5.

---

	2025	2024
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	1 137 \$	1 928 \$
Débiteurs (note 3)	1 293	1 165
	<hr/>	<hr/>
	2 430 \$	3 093 \$
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs (note 4)	1 587 \$	2 400 \$
<b>ACTIF NET</b>		
Actif net non affecté	843	693
	<hr/>	<hr/>
	2 430 \$	3 093 \$

---

PARTI COMMUNISTE DU QUÉBEC

Original signé

\_\_\_\_\_, Représentant officiel Le 30 avril 2026

Les notes complémentaires et les sections comportant les renseignements supplémentaires font partie intégrante des états financiers

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE  
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025**

---

	2025	2024
<hr/>		
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	150 \$	2 \$
Variations des éléments hors caisse liés au fonctionnement ( note 5 )	( 941 )	571
<hr/>		
<b>AUGMENTATION NETTE DE L'ENCAISSE</b>	( 791 )	573
<b>ENCAISSE AU DÉBUT</b>	1 928	1 355
<hr/>		
<b>ENCAISSE À LA FIN</b>	<b>1 137 \$</b>	<b>1 928 \$</b>

---

*Les notes complémentaires et les sections comportant les renseignements supplémentaires font partie intégrante des états financiers*

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

---

## 1. AUTORISATION

Le **PARTI COMMUNISTE DU QUÉBEC** ( le Parti ), est un parti politique et a été autorisé par le Directeur Général des Élections du Québec, le 3 mars 2023, en vertu de la Loi électorale du Québec.

## 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie 111 du manuel de CPA Canada - Comptabilité.

### Constatation des produits

Le Parti applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées; les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits découlant des campagnes de financement, d'adhésion et de renouvellement de cartes de membres sont constatés sur la base des encaissements, lorsque les campagnes ont lieu.

Les produits découlant des contributions sont enregistrés dans l'exercice auquel elles se rapportent et lorsqu'elles sont confirmées par le directeur général des élections du Québec.

Les revenus d'activités ou de manifestations à caractère politique sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel l'activité a lieu.

Les produits découlant des allocations de fonctionnement, des revenus d'appariement, des remboursements de dépenses électorales de même que le remboursement des frais d'audit sont comptabilisés dans l'exercice auxquels ils se rapportent, selon les directives du directeur général des élections du Québec.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025**

---

**2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES ( suite )**

**Apports reçus sous forme de services**

Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider le Parti à assurer la prestation de ses services.

En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

**Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence importante sur la présentation des actifs et des passifs. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

**Flux de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les dépôts à terme que le Parti ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

**Instruments financiers**

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur lorsque le Parti devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement.

Les instruments financiers du Parti se composent des créances et des fournisseurs.

**3. DÉBITEURS**

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Contributions à recevoir	- \$	- \$
Adhésions à recevoir	-	15
Crédit pour frais d'audit	1293	1 150
	<hr/> 1293 \$	<hr/> 1 165 \$

---

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

	2025	2024
<b>4. CRÉDITEURS</b>		
Frais d'audit	1 587 \$	2 300 \$
Frais courus		100
	1 587 \$	2 400 \$

**5. VARIATIONS DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE LIÉS AU FONCTIONNEMENT**

	2025	2024
Débiteurs	( 128 ) \$	470 \$
Créditeurs	( 813 )	101
	( 941 ) \$	571 \$

**6. INSTRUMENTS FINANCIERS**

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que le Parti ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. Le Parti surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de son exploitation pour être en mesure de respecter ses engagements.

## Parti communiste du Québec

**CADRE DE RÉFÉRENCE RELATIF AUX SOURCES DE FINANCEMENT ET À L'UTILISATION DU FINANCEMENT**  
 Loi électorale (RLRQ, chapitre E-3.3), article 113, bulletin B-1  
 Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2025

SOURCES DE FINANCEMENT						
Entités autorisées	Référence à la Loi électorale		Parti (audité)		Total \$	Pourcentage excluant les transferts entre entités autorisées
			Annuel \$	Électoral \$		
Financement du directeur général des élections			-	-	-	0,0%
Allocations	Section I, ch. II	Art. 82, et 82.1	-	-	-	0,0%
Revenus d'appariement		Art. 82.2	-	-	-	0,0%
Remboursement des frais d'audit	Section IV, chap. II, Art. 112		1 293,00	-	1 293,00	39,8%
Remboursement des dépenses électorales	Tableau I		-	-	-	0,0%
<b>Montant total du financement du directeur général des élections</b>			1 293,00	-	1 293,00	39,8%
Revenus autonomes	Tableau I		1 957,00	-	1 957,00	60,2%
Transferts des entités autorisées			-	-	-	-
<b>Montant total du financement du parti</b>			3 250,00	-	3 250,00	100%
<b>Financement total</b>			3 250,00	-	3 250,00	100%

 N° de ligne  
 au cadre  
 de référence

15

25

UTILISATION DU FINANCEMENT						
Dépenses	Référence à la Loi électorale		Parti (audité)		Total pour les entités autorisées \$	Pourcentage excluant les transferts entre entités autorisées
			Annuelles \$	Électorales \$		
Administration courante	Tableau II		3 100,00	-	3 100,00	95,4%
Confection et diffusion de la publicité			-	-	-	0,0%
Recherche, collecte et analyse de données			-	-	-	0,0%
Coordination de l'action politique			-	-	-	0,0%
Transferts aux entités autorisées			-	-	-	-
Dépenses ayant trait aux élections			-	-	-	0,0%
Autres dépenses			-	-	-	0,0%
<b>Total des dépenses du parti</b>					3 100,00	-
<b>Dépenses totales</b>			3 100,00	-	3 100,00	95,4%
<b>Excédent (insuffisance) du financement sur les dépenses</b>			150,00	-	150,00	-
Annuel(le) :	150,00 \$	Électoral(e) :	- \$	150,00	150,00	-
<b>Variation du financement en fonction des postes du bilan</b>						
Augmentation (diminution) de la trésorerie	Tableau III		(791,00)	-	(791,00) \$	-24,3%
Augmentation (diminution) des éléments du fonds de roulement à l'exception de la trésorerie			941,00	-	941,00 \$	29,0%
Acquisition (disposition) des actifs à long terme			-	-	- \$	0,0%
Diminution (augmentation) des emprunts à long terme			-	-	- \$	0,0%
<b>Financement total utilisé</b>			3 250,00	-	3 250,00 \$	100%

Déclaration de la représentante officielle ou du représentant officiel

Je déclare que tous les renseignements contenus dans ce rapport sont vrais, exacts et complets.

 2026-04-30  
 Date

Original signé

Signature

**TABLEAU I : REVENUS**

	Parti audité (exercice courant)		Parti audité (exercice précédent)
	\$		\$
<b>REMBOURSEMENT DES DÉPENSES ÉLECTORALES</b>			
Avances et remboursements du directeur général des élections	-		-
Moins : remboursement d'avances excédentaires	-		-
<b>Total du remboursement des dépenses électorales</b>	-		-
<b>REVENUS AUTONOMES</b>			1 390,00
Contributions	1 737,00		240,00
Adhésion (cartes de membres)	220,00		-
Revenus d'activités de financement (revenu de compensation)	-		-
Revenus d'activités politiques	-		-
Revenus accessoires	-		-
Remboursement de TPS et de TVQ	-		-
Intérêts gagnés	-		-
Autres revenus (préciser)	-		-
Autres revenus (préciser)	-		-
<b>Total des revenus autonomes</b>	1 957,00		1 630,00
<b>TRANSFERTS DES INSTANCES AU PARTI</b>			
Cession du remboursement des dépenses électorales	-		-
Autres revenus de transferts	-		-
<b>Total des transferts</b>	-		-

**TABLEAU II : DÉPENSES**

	Parti audité (exercice courant)	Parti audité Dépenses préélectorales (exercice courant)	Parti audité (exercice précédent)
	\$	\$	\$
<b>ADMINISTRATION COURANTE</b>			
Salaires et charges sociales			
Direction générale et personnel d'encadrement	-		-
Recrutement de membres et financement	-		-
Personnel administratif et informatique	-		-
Charges sociales	-		-
<b>Total partiel</b>	-		-
Honoraires et autres rémunérations			
Administration	-		-
Audit	2 587,00		-
Juridiques	-		2 299,00
Autres (préciser)	-		-
<b>Total partiel</b>	2 587,00		2 299,00
Locaux et frais afférents			
Loyer	-		-
Taxes foncières et assurances	-		-
Entretien et réparations	-		-
Cheuffage et électricité	-		-
Amortissement des bâtiments et améliorations locatives	-		-
Perte sur la disposition d'immobilisation	-		-
<b>Total partiel</b>	-		-
Fonctionnement			
Télécommunications	-		-
Secrétariat et frais de bureau	240,00		-
Location et entretien du matériel	202,00		96,00
Frais de déplacement et de représentation	-		252,00
Amortissement du mobilier et du matériel	-		-
Amortissement des logiciels et des sites Web	-		-
<b>Total partiel</b>	442,00		348,00
Frais financiers			
Intérêts sur emprunts	-		-
Frais de service et d'administration	71,00		-
<b>Total partiel</b>	71,00		131,00
Autres (préciser)	-		-
<b>Total pour l'administration courante</b>	3 100,00		2 778,00

**TABLEAU II : DÉPENSES (suite)**

	Parti audité (exercice courant)	Parti audité Dépenses préélectorales (exercice courant)	Parti audité (exercice précédent)
	\$	\$	\$
<b>CONFECTION ET DIFFUSION DE LA PUBLICITÉ</b>			
Publicité : journaux et périodiques	-	-	-
Publicité : télévision	-	-	-
Publicité : radio	-	-	-
Publicité : médias sociaux et Internet	-	-	-
Publicité : objets, écrits ou matériel publicitaire	-	-	-
Diffusion d'un programme politique	-	-	-
Salaires, charges sociales et honoraires professionnels	-	-	-
Matériel promotionnel	-	-	-
Relations publiques	-	-	-
Autres (préciser)	-	-	-
<b>Total pour la confection et la diffusion de la publicité</b>	-	-	-
<b>RECHERCHE, COLLECTE ET ANALYSE DE DONNÉES</b>			
Sondages et études	-	-	-
Constitution de banques données, modélisation et optimisation des moteurs de recherche	-	-	-
Développement et acquisition de logiciels et sites Web	-	-	-
Services d'appel aux électeurs(-trices)	-	-	-
Autres (préciser)	-	-	-
<b>Total pour la recherche, la collecte et l'analyse de données</b>	-	-	-
<b>COORDINATION DE L'ACTION POLITIQUE</b>			
Rémunération : salaires, honoraires et charges sociales	-	-	-
Activités de financement	-	-	-
Activités politiques	-	-	-
Frais de participation : réunions statutaires, congrès, comités (repas, transport, etc.)	-	-	-
Autres (préciser)	-	-	-
<b>Total partiel</b>	-	-	-
Dépenses liées à la campagne à la direction	-	-	-
Moins : remboursement des dépenses de campagne (article 88, 9°)	-	-	-
<b>Total partiel</b>	-	-	-
<b>Total pour la coordination de l'action politique</b>	-	-	-
<b>TRANSFERTS DU PARTI AUX INSTANCES</b>			
Cession de la réclamation du remboursement des dépenses électorales	-	-	-
Autres dépenses de transferts	-	-	-
<b>Total des transferts aux entités autorisées</b>	-	-	-
<b>DÉPENSES AYANT TRAIT AUX ÉLECTIONS</b>			
Transferts aux agent(e)s officiel(le)s	-	-	-
Dépenses postélectorales	-	-	-
Dépenses électorales attribuables aux agent(e)s officiel(le)s	-	-	-
Moins : dépenses remboursées par les entreprises médiatiques	-	-	-
dépenses électorales remboursées par les agent(e)s officiel(le)s	-	-	-
fermeture du fonds électoral	-	-	-
Autres (préciser)	-	-	-
<b>Total des dépenses ayant trait aux élections</b>	-	-	-
<b>AUTRES DÉPENSES</b>			
Contributions non conformes d'un exercice précédent	-	-	-
Amendes et pénalités	-	-	-
Dons, cadeaux, sorètes hommages, etc.	-	-	-
Autres (préciser)	-	-	-
<b>Total des autres dépenses</b>	-	-	-
<b>Total des dépenses du parti</b>	3 100,00	-	2 778,00

 N° de ligne au  
 cadre de  
 référence pour  
 dépenses  
 préélectorales

800P

805P

810P

815P

820P

825P

830P

835P

840P

845P

860P

865P

870P

875P

880P

**TABLEAU III : ÉTAT DE LA TRÉSORERIE**

	Parti audité (exercice courant)		Parti audité (exercice précédent)
	\$		\$
Encaisse (découvert d'encaisse)	1 137,00		1 928,00
Petite caisse			
Placements encaissables sur demande			
Marge(s) de crédit bancaire			
<b>Total de la trésorerie</b>	<b>1 137,00</b>		<b>1 928,00</b>
<b>Variation de la trésorerie</b>			<b>(791,00)</b>

**PARTI COMMUNISTE DU QUÉBEC  
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025**

---

**ÉTABLISSEMENT FINANCIER - DÉPÔT DES SOMMES RECUEILLIES  
Exercice terminé le 31 décembre 2025.**

<b>Nom de l'établissement</b>	<b>Adresse de l'établissement</b>	<b>No du compte</b>
Caisse Populaire Complexe Desjardins	1360, boul. René-Lévesque Ouest Bureau 100, Montréal, Qc, H3G 2W4	





**Déclarations pour le rapport financier d'un parti autorisé****Signature et déclaration du représentant officiel ou de la représentante officielle**

Je, Jean-Philippe Favton,  
Prénom Nom

représentant(e) officiel(le) du parti politique autorisé Parti communiste du Québec  
Nom du parti politique autorisé

déclare ce qui suit :

1. La sollicitation de contributions n'a été faite que sous ma responsabilité ou par l'entremise des personnes que j'ai désignées par écrit conformément à la *Loi électorale*.
2. Toutes les contributions recueillies ont été versées par des électeurs en conformité avec les dispositions de la section II du chapitre II de la *Loi*.
3. Tous les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti sont inscrits au présent rapport.
4. Toutes les sommes recueillies pour le parti ont été déposées à même le ou les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti et sont conformes à la *Loi*.
5. Si applicable, toutes les sommes reçues du directeur général des élections ont été déposées à même le ou les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti.
6. Je confirme que l'allocation a servi à payer les dépenses se rapportant notamment à l'administration courante du parti, à la diffusion du programme politique, à la coordination de l'action politique des membres ou des sympathisants et aux dépenses électorales. L'allocation a également servi à rembourser le capital des emprunts (art. 83).
7. Les prêts obtenus et les cautions signées relativement à ceux-ci sont conformes à la *Loi*. Notamment, lorsque ces prêts proviennent d'un électeur, ils ont été versés à l'aide d'un chèque personnel de celui-ci, volontairement, sans compensation ni contrepartie, et ils ne feront pas l'objet d'un quelconque remboursement autrement que ce qui est prévu à l'acte d'emprunt.
8. Toutes les dépenses que j'ai faites ou autorisées, ainsi que celles du ou des délégués, le cas échéant, à l'exception des dépenses électorales, sont inscrites au rapport financier et ont été engagées conformément aux exigences de la *Loi*.
9. Toutes les sorties de fonds ont été acquittées à même le ou les comptes bancaires inscrits au présent rapport financier, à l'exception des dépenses électorales.
10. Aucune dépense n'a été acquittée en argent comptant, à l'exception de celles provenant d'une petite caisse constituée à même le fonds du parti, sous la responsabilité de la représentante officielle ou du représentant officiel.
11. Toutes les dépenses ont été engagées au prix courant du marché. De plus, un reçu de contribution a été remis pour tout bien ou service fourni gratuitement par un électeur, à l'exception du travail bénévole.
12. Les personnes ayant effectué du travail bénévole au sens de l'article 88 (1) au cours de la période l'ont fait personnellement et volontairement, et le fruit de ce travail a été fait sans compensation ni contrepartie.
13. Les renseignements contenus dans le présent rapport ainsi que ses annexes sont vrais, exacts et complets.

Original signé

Signature de la représentante officielle ou du représentant officiel

le 2026/02/19  
Date

## Signature et déclaration de la ou du chef de parti

Je, Adrien Welsh,  
Prénom Nom

chef du parti politique autorisé Parti communiste du Québec,  
Nom du parti politique autorisé

déclare ce qui suit :

1. J'ai pris connaissance des règles liées au financement.
2. J'ai rappelé aux personnes autorisées à solliciter des contributions leur obligation de respecter les règles liées au financement.
3. J'ai pris connaissance des pratiques de sollicitation de mon parti et je juge qu'elles sont conformes à la *Loi*.
4. J'ai transmis à la représentante officielle ou au représentant officiel toute l'information financière lui permettant de dresser ce rapport.
5. J'ai pris connaissance du rapport et j'ai obtenu tous les éclaircissements requis sur son contenu.
6. Je prends acte de la déclaration de la représentante officielle ou du représentant officiel.
7. Je confirme qu'à ma connaissance, la représentante officielle ou le représentant officiel a réalisé son mandat conformément à la *Loi*.

Original signé

Signature de la ou du chef du parti

le

19 - 02 - 2026

Date